

Agissons ensemble pour le développement de l'éducation



Florent Marcoux – Responsable développement
01 55 25 70 19 – florent.marcoux@aide-et-action.org

Kate Coles – Chargée de développement
01 55 25 70 30 – kate.coles@aide-et-action.org

Aujourd'hui encore, plus de **100 millions d'enfants** n'ont pas accès à l'éducation, **250 millions**, âgés de 5 à 15 ans travaillent pour vivre ou plutôt pour survivre et plus de **900 millions d'enfants** sont en situation d'échec scolaire.



Privés d'éducation primaire et de ses apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter...), ces enfants n'ont pas de perspectives d'avenir et rejoindront les rangs du **milliard d'analphabètes** dans le monde.

Ensemble, nous pouvons agir pour le droit à l'éducation !

L'éducation est un levier fondamental du développement et se retrouve bien souvent au cœur des priorités des acteurs économiques, gouvernementaux et de la société civile.

Les entreprises souhaitant agir concrètement et utilement ont ainsi pleinement leur place dans ce mouvement international pour l'éducation. Elles peuvent s'engager aux côtés d'Aide et Action pour soutenir activement le développement d'une éducation de qualité pour tous dans le monde.

Le partenariat avec les entreprises a toujours fait partie de la culture d'Aide et Action. Il s'est particulièrement développé depuis trois ans avec la création d'un service dédié.

Aujourd'hui Aide et Action est soutenu par plus de 50 entreprises partenaires avec lesquelles **elle construit de véritables partenariats dans le respect des intérêts et de l'éthique de chacun.**

Jean Jourdan
Directeur France

DES MODALITES DE PARTENARIAT VARIEES

Les possibilités de collaboration sont multiples et sont définies conjointement en fonction des attentes des deux partenaires.

- **Mécénat**

Apportez un soutien financier par un don ou le reversement d'un pourcentage de votre chiffre d'affaires annuel.

- **Opération commerciale : le produit partage**

Sensibilisez le grand public et récoltez des fonds en reversant à Aide et Action un pourcentage du prix de vente de l'un de vos produits ou services.

70% des Français déclarent que « les marques ou les entreprises qui soutiennent les associations via la consommation solidaire donnent envie de devenir leur client ou d'acheter leurs produits » (Selon l'Observatoire Equitel du Client Solidaire réalisé en partenariat avec Neuf Cegetel par TNS Sofres du 31 mars au 3 avril 2006).

- **Mobilisation du grand public**

Mobilisez vos salariés, clients et autres parties prenantes autour de la cause de l'éducation en leur proposant de s'associer à titre personnel avec Aide et Action (organiser un événement de collecte de fonds auprès de vos salariés, ajoutez des documents présentant nos actions en faveur de l'éducation aux colis ou courriers que vous expédiez à vos clients). Cela permettra de sensibiliser vos clients sur votre engagement et vos valeurs et de les encourager à soutenir Aide et Action à leur tour en devenant parrains, marraines ou donateurs

Votre entreprise peut par ailleurs s'associer à cette mobilisation en abondant les sommes collectées.

- **Appui média**

Ouvrez vos outils de communication à Aide et Action et soyez un véritable prescripteur de la cause de l'Education pour Tous. Aidez nous à sensibiliser le grand public à travers votre site internet, newsletter, journal interne...

- **Mécénat de compétence**

Offrez la possibilité à vos salariés de donner de leur temps pour venir nous accompagner dans nos missions et notre travail quotidien (formations bureautique, conseil en organisation et management, mise en place de systèmes d'information...)

- **Programme de fidélité**

Proposez aux membres de votre programme de fidélisation de convertir la totalité ou une partie de leurs points en dons pour soutenir les activités de Aide et Action.

- **Cartes de vœux**

Communiquez sur votre engagement éthique auprès de vos clients et fournisseurs en envoyant les cartes de vœux Aide et Action.

- **Et bien d'autres encore...**

Intégrez une dimension éthique dans l'ensemble des actions de votre entreprise en proposant des prestations solidaires. Parmi les possibilités : voyages solidaires, conférences et débats, animations internes, formations au développement durable, l'intéressement solidaire...



Construisons ensemble notre partenariat !

Nous savons, par expérience, que **chaque partenariat est unique** car, ici comme là-bas, tout se construit dans le respect des intérêts et de la culture de chaque partenaire. Nous mettrons à votre disposition toute notre expertise et nos ressources pour servir au mieux votre engagement social **en construisant ensemble une collaboration adaptée à nos attentes respectives** et à nos valeurs communes.

Rencontrons-nous!

DES INTERETS PARTAGES

Pour l'entreprise partenaire :

1. Vous fédérez vos salariés, clients et prestataires.

Votre engagement aux côtés d'Aide et Action vous permettra de fédérer vos salariés autour d'un projet commun, de sensibiliser vos clients sur la responsabilité sociale et d'impliquer vos fournisseurs dans ce projet d'entreprise.

2. Vous valorisez votre image en France et à l'international

En associant votre marque à Aide et Action vous mettez en valeur l'image de votre entreprise auprès de vos salariés, clients et fournisseurs existants, auprès des 61 000 parrains et donateurs d'Aide et Action et plus largement auprès du grand public. Cette valorisation de votre image peut agir comme argument commercial et attirer des retombées médiatiques positives en Europe et dans nos pays d'intervention.

3. Vous concrétisez et valorisez votre engagement social

En s'engageant aux côtés d'Aide et Action, votre entreprise exprime fortement son rôle citoyen et ses valeurs. Votre contribution nous aidera à faire avancer la cause de l'Education Pour Tous et permettra aux communautés de prendre en charge leur propre développement. Vous pouvez à cet effet soutenir un projet spécifique.

Les projets Aide et Action sont des projets concrets et précis qui représentent un véritable partenariat entre l'association, le bailleur de fonds et les acteurs terrain.

4. Vous bénéficiez d'une déduction fiscale maximale

Le statut de reconnaissance d'utilité publique accordé à Aide et Action vous ouvre droit à une réduction d'impôt d'une valeur de 60% de vos dons dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires hors taxes (avec la possibilité de reporter le bénéfice de la déductibilité sur 5 exercices fiscaux).

Pour Aide et Action

1. Mobiliser des ressources financières

Grâce aux partenariats avec les entreprises, Aide et Action peut développer ses ressources financières pour mettre en place des projets éducatifs dans le monde.

2. Développer sa communication auprès du grand public

Les partenariats permettent à Aide et Action d'améliorer sa visibilité et sa notoriété auprès du grand public français.

3. Mobiliser des citoyens français autour de la cause de l'éducation dans le monde

Les partenariats donnent à Aide et Action l'opportunité de recruter de nouveaux participants (donateurs et parrains) auprès des différentes parties prenantes des entreprises partenaires (salariés, clients, prestataires...).

LES GARANTIES AIDE ET ACTION

Un plan de communication en France: Aide et Action ouvre ses réseaux

Aide et Action s'appuie sur ses supports de communication habituels pour promouvoir le partenariat :

- magazine diffusé à 70 000 exemplaires,
- site Internet avec 250 000 internautes actifs par an,
- un réseau de contacts presse pour diffuser des communiqués
- 77 antennes bénévoles peuvent relayer le partenariat sur les manifestations locales éventuellement mises en œuvre
- d'autres modalités d'interaction en terme de communication et d'échanges peuvent être imaginées et discutées (partenariats médias, opérations de communication dans nos pays d'intervention...)

Des projets concrets et suivis

Aide et Action peut proposer à chaque partenaire un projet spécifique qui sera soutenu par l'opération (ex : *Projet de l'éducation pour les enfants travailleurs en Inde, Scolarisation des enfants sourds au Cambodge, Construction d'infrastructures scolaires à Madagascar*)

Aide et Action garantit la pertinence des projets proposés : l'association s'appuie sur une démarche participative pour identifier les projets prioritaires. Les communautés sont au cœur de tout le processus de mise en œuvre de leur projet éducatif.

Aide et Action garantit des projets bien définis et structurés et des reporting réguliers et riches en information pour rendre compte aux partenaires de l'évolution du projet éducatif qu'ils soutiennent et des avancées de l'association au niveau global. Chaque reporting comprend un rapport d'activité, un rapport financier et un rapport photographique.

Un accompagnement de proximité pour renforcer le partenariat

L'équipe d'Aide et Action est à disposition pour valoriser le partenariat au travers de présentations, de stands lors de vos manifestations, la mise à disposition des outils de communication et des kits de mobilisation.

Cet accompagnement peut se faire notamment au niveau local en s'appuyant sur les 77 antennes bénévoles départementales qui assurent un relais de proximité pour toutes les opérations mises en place.

Un animateur d'Aide et Action peut également former vos équipes sur les enjeux de développement durable et l'éducation.

Rigueur de gestion et transparence

Rigueur des comptes et transparence financière sont deux règles qui ont toujours guidé nos actions. En 2005, 85% des ressources collectées étaient destinées aux actions sur le terrain et 15% seulement étaient affectées à l'ensemble des frais de l'association en France.

Chaque année les comptes d'Aide et Action sont vérifiés à Paris et dans nos pays d'intervention par des cabinets de commissaires aux comptes membres des groupes internationaux **Ernst and Young** et **KPMG**.

Les comptes de l'association sont publiés chaque année, en juin, sur Internet et dans le magazine bilan envoyé à tous les parrains, marraines et donateurs.

Aide et Action est la seule association humanitaire française à avoir reçu deux fois le **Prix Cristal pour la transparence de l'information financière**, décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Aide et Action est **membre du Comité de la charte** de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Ce comité rassemble une cinquantaine d'associations soucieuses de réglementer la collecte de fonds.

Une expérience reconnue

Aide et Action a **25 années d'expérience** en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes au service des enfants et de leurs communautés et vous garantit ainsi le sérieux et le professionnalisme dans les actions menées.

En 2006, Aide et Action a reçu **l'agrément du ministère de l'éducation nationale** français. L'association est désormais un partenaire officiel et reconnu de l'Etat en matière d'éducation. L'obtention de cet agrément représente aussi la reconnaissance du travail accompli par l'association depuis plusieurs années dans l'information et la sensibilisation des enfants sur l'éducation dans le monde.

Depuis 1981, date de sa création, Aide et Action a mené de **nombreux partenariats** avec des partenaires différents par leur taille, leur domaine d'activité ou leur implantation géographique.

(cf. partie suivante sur l'expérience d'Aide et Action en partenariats entreprises).



UNE VERITABLE EXPERIENCE DE PARTENARIAT

Quelques exemples de produits partagés mis en place :



Partenaire : Carrefour
Produit : cahier de texte
Période : rentrées scolaires de 2001 à 2004
Projets soutenus : projets de communication en France et projets éducatifs en Afrique



Partenaire : La Redoute
Produit : ours en peluche et accessoires féminins
Période : 3 catalogues de 2004 à 2006
Projets soutenus : amélioration de l'éducation pour les enfants des minorités en Inde et projet de reconstruction post tsunami en Inde



Partenaire : Stabilo
Produit : mini stabilos pour enfants
Période : décembre janvier 2005 – 2006
Projets soutenus : le droit à l'éducation dans le monde



Partenaire : Jean Patou
Produit : parfum
Période : rentrée 2006
Projets soutenus : scolarisation des filles en Inde



Partenaire : Distriborg
Produit : Divers produits alimentaires e Evernat
Période : Déc 2002 – Janv 2003
Projets soutenus : amélioration de l'éducation dans le sud Bénin

Ils nous ont fait confiance :



Et plein d'autres encore :

Reiff Masutt SA, Editions Atlas, Bic Graphic Europe, Caisse des Dépôts et Consignations, Comité d'Entreprise de la Caisse d'Epargne des Pays du Hainaut, AFNOR, Comité d'Entreprise de l'Agence Spatiale Européenne, Comités d'Entreprises Dassault, Microsoft, Vert Baudet, Banque de France, La Maison de Valérie, Gillette France, Crédit National de France, Neckermann, France Abonnements Entreprises, Fondation Accenture, L'Oréal, HBE SA, Sun Microsystems France, ARCO Chemical Europe, ...